

# Ventoux Trial Classic



Ami Trialiste,

Vous avez été sélectionné pour le VTC 2011, nous vous rappelons que le VTC est un trial par équipe et qu'il convient de le faire ainsi, déjà cela crée du lien mais également cela permet d'améliorer la performance individuelle, donc si vous ne connaissez pas un de vos co-équipiers nous vous conseillons de le rencontrer un peu avant l'épreuve, la veille par exemple devant un bon repas.

Ce document va vous rappeler quelques consignes, spécificités et points de règlement nécessaires au déroulement de l'épreuve, pensez qu'il y a 350 pilotes à gérer et que nous devons obligatoirement structurer le fonctionnement de l'épreuve.

## **1/ Contrôle technique obligatoire**

Il sera obligatoire, nos engagements vont dans ce sens et pour vous cela ne doit être qu'une formalité.

### A / Sécurité de la moto

- Guidon obstrué par des revêtements de guidon soit par des embouts de guidon,
- Leviers boulés
- Protection de pignon de boîte
- Coupe circuit ou décompresseur
- Un contrôle général sera effectué sur certains aspects de votre moto

### B / Sécurité du pilote ( Se présenter avec votre casque)

- Casque au norme (nous vous rappelons que la norme de votre casque doit être la E22-05)  
Aucun casque de type VTT, vintage ou d'époque ne sera toléré
- Maillot à manche longue obligatoire

Un contrôle sonométrique sera effectué pour mesurer le bruit de nos anciennes afin de constituer une base de données.

***RAPPEL : Aucun pilote ne prendra le départ sans avoir effectué ce contrôle technique.***

Nous vous remercions de vous présenter également munis de :

- Votre permis de conduire,
- La carte grise de votre machine
- Son attestation d'assurance

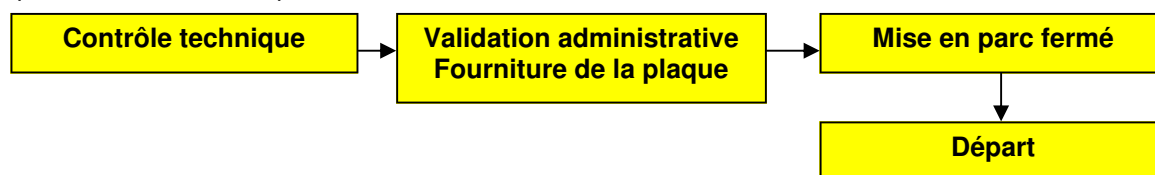
Nous vous demandons d'apposer le numéro d'immatriculation de votre moto sur le garde boue arrière.

## **2/ Mise en parc fermé obligatoire**

Chaque pilote se verra attribué une heure de départ par l'organisateur.

***Il est impératif que l'équipe se présente à l'entrée du parc fermé 30 minutes avant son heure de départ, en cas de retard une pénalisation de 15 points sans application de coefficient sera attribuée à l'équipe entière.***

Le processus avant le départ est le suivant :



Nous vous demandons donc de vous organiser en conséquence, de plus l'organisation « physique » de ces pôles sera déployée dans ce sens.

# Ventoux Trial Classic



Le contrôle technique sera ouvert :

- **Vendredi 14 octobre de 14h30 à 19h30**
- **Samedi 15 octobre de 7h à 8h30**

Nous vous demandons donc de vous organiser en conséquence en arrivant soit le vendredi soit le samedi matin de bonne heure pour réaliser vos formalités.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

Attention, il y aura des espaces dédiés au remplissage en essence de votre moto, pensez à apporter un bidon métallique ainsi qu'un entonnoir.

## **Parcours et zones :**

L'organisation du VTC est soumise à des conditions et pour cela nous vous demandons de :

- **emprunter uniquement l'interzone fléchée - Un pilote se trouvant en dehors sans autorisation d'un des membres de l'organisation sera exclu ( si vous souhaitez rentrer au parc attendez un membre de l'organisation qui vous accompagnera pour rentrer plus vite au parc)**
- **Aucun « suiveur » ne sera toléré, pas besoin vos coéquipiers sont là pour vous parer si nécessaire**

**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE SUIVRE LE PARCOURS EN MOTO SANS ETRE CONCURRENT (plaque coureur) OU MEMBRE DE L'ORGANISATION.**

**La gendarmerie se réserve le droit d'effectuer des contrôles**

Vous trouverez un plan du site des Palivettes, avec un camping car vous pouvez vous garer sur l'espace Camping Car autour du cirque où sur le parking « spectateurs ». Pas de camping car sur le pôle du village « VTC » seulement des véhicules légers.

Vous trouverez aux Palivettes et sur l'espace VTC, des professionnels mais aussi des stands pour goûter et emporter des produits du terroir sans compter notre buvette qui vous permettra de vous restaurer et vous désaltérer.